

Synthèse régionale des impacts du Covid-19 sur les filières agroalimentaires – Semaine 18

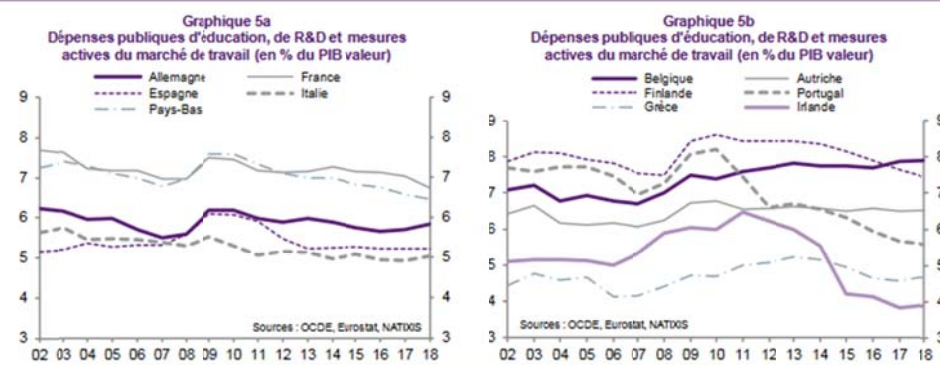
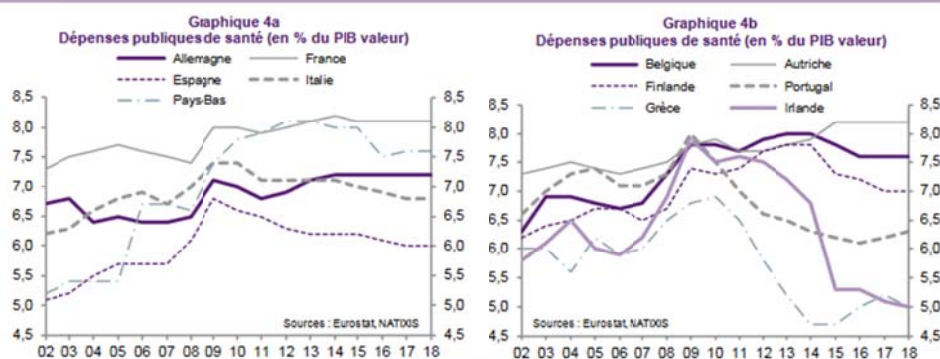
Les services ERP et PAF de l'APCA se mobilisent pour produire une note hebdomadaire afin de synthétiser l'ensemble des remontées régionales du réseau des Chambres d'agriculture sur les impacts économiques du Covid-19.

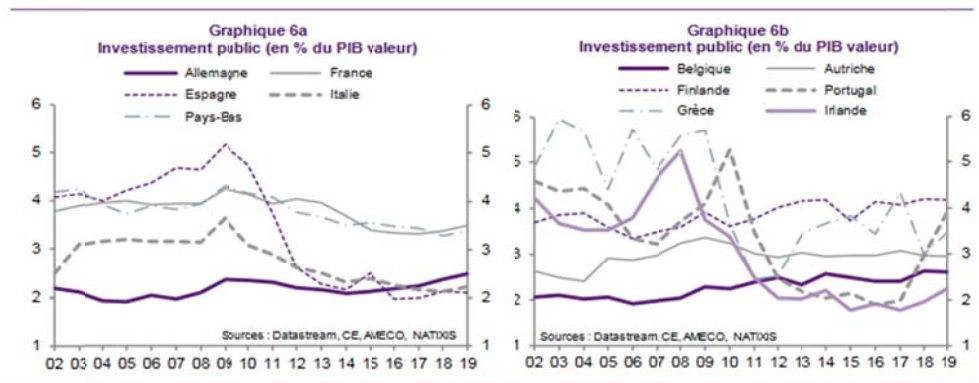
Cette note hebdomadaire de synthèse constitue la cinquième de cette série. Elle a pour finalité de dresser un panorama le plus complet possible de la situation économique du secteur agricole et alimentaire national. Les éléments tant qualitatifs que chiffrés sont intégrés dans les notes de synthèse, avec un angle à la fois filières – végétales et animales, y compris l'amont et l'aval – et régionales.

Ces notes successives contiennent également, en préambule et sous une forme brève, quelques éléments sur la situation économique globale du pays (croissance, commerce extérieur, emploi...), pouvant exercer des répercussions sur l'activité agricole, ainsi que sur les territoires.

Contexte général

Une [note d'étude](#) publiée par le groupe **Natixis** montre que la crise économique et financière de 2007-2008 a provoqué une réduction importante des dépenses publiques dans la zone euro, et plus particulièrement des dépenses publiques utiles, plus particulièrement dans le domaine de la santé, de l'éducation et en investissements publics.





L'austérité budgétaire avait eu pour conséquence d'accroître le cycle de récession et d'explosion du chômage dans les pays de la zone euro. Il apparaît donc essentiel, dans le contexte actuel et à venir de la crise du covid-19, de ne pas répéter les erreurs du passé et de pousser les moteurs de la relance budgétaire pour contrer le cycle récessif qui s'annonce.

Un deuxième point important soulevé dans une [note de blog](#) de l'OFCE concerne le risque de discrimination sur le marché du travail entre les travailleurs immunisés et les moins à risques (majoritairement les moins de 30 ans) face aux travailleurs plus âgés et ayant des facteurs de risques. La crise pourrait créer une fracture sur le marché du travail, avec des demandes de test sérologique de la part des entreprises pour déterminer les futures embauches. De telles politiques sont déjà à l'œuvre dans certains pays (comme au Chili) et sont en cours de réflexion dans certains pays européens. Le second risque associé à ce mécanisme de sélection étant une demande d'infection volontaire pour bénéficier d'un « passeport d'immunité » vers l'emploi, et donc à une propagation incontrôlable du virus.

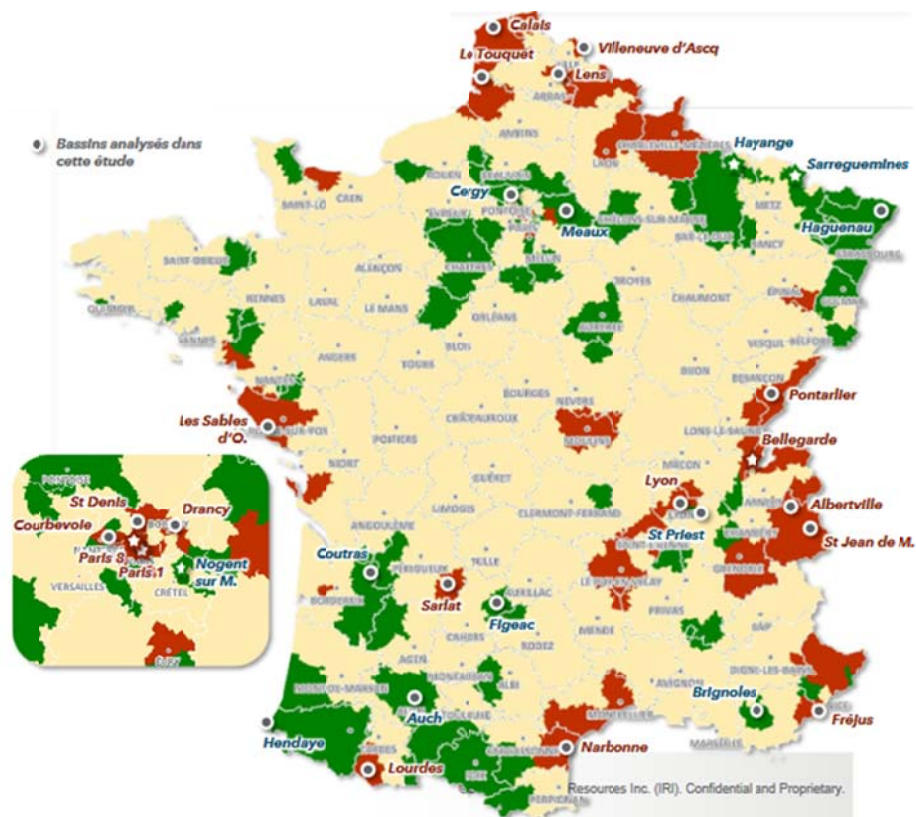
Une [étude](#) de l'IRI propose une analyse des mouvements de consommation géographique sur les quatre premières semaines de confinement. Il apparaît que par rapport à la même période en 2019, des bassins de consommation situés majoritairement dans des territoires ruraux ont pris davantage de poids dans la consommation nationale en PGC au détriment des zones urbaines (carte). Cette carte permet de visualiser rapidement les bassins de consommation dont le poids a significativement augmenté (en vert) ou diminué (en rouge) sur les 4 premières semaines de confinement comparé à la même période de 2019.

Ceci s'explique notamment par la perte de clientèle dans les zones touristiques et la « fuite » des résidents des villes vers des départements ruraux voisins ou plus éloignés, notamment vers l'Ouest de la France.

Enfin, l'étude montre une corrélation positive de cette progression de la consommation avec les territoires ayant une structure de l'appareil de distribution territoriale moins dépendante des grands hypermarchés et avec un réseau de magasin de proximité et de Drive plus étoffé.

Toujours sur le volet de la consommation, un [sondage IFOP](#) pour le Fooding et Uber Eats montre que les plats manquant le plus aux français dans l'ordre du top 5 sont : la pizza, les moules frites, le steak-frites, les crêpes/galettes et le plateau de fruits de mer (le burger n'apparaît qu'en 9^{ème} position). Une indication quant aux restaurateurs qui devraient bénéficier le plus d'un afflux de clientèle et de commandes à l'issue de la reprise d'activité pour la restauration commerciale prévue au mois de juin.





Pour finir cette rubrique générale, indiquons que l'INSEE a publié des **premiers résultats régionaux sur la crise économique**. Il est fortement suggéré d'en faire état, dans cette note hebdomadaire, dans la mesure où ces premières estimations se superposent au suivi que les Chambres d'agriculture produisent chaque semaine.

Deux régions ont connu une baisse de leur activité économique moins prononcée par rapport aux autres régions, et surtout comparativement à la moyenne nationale. **La Bretagne et les Pays de la Loire**. Il est de ce point de vue important de mettre en exergue la **structure sectorielle des régions**. Dans les cas de la Bretagne et des Pays de la Loire, la forte implantation des industries de la transformation alimentaire, et de l'agriculture, expliquerait leur moindre décrochage économique, du fait de la contribution de ces secteurs à la demande en biens alimentaires¹.

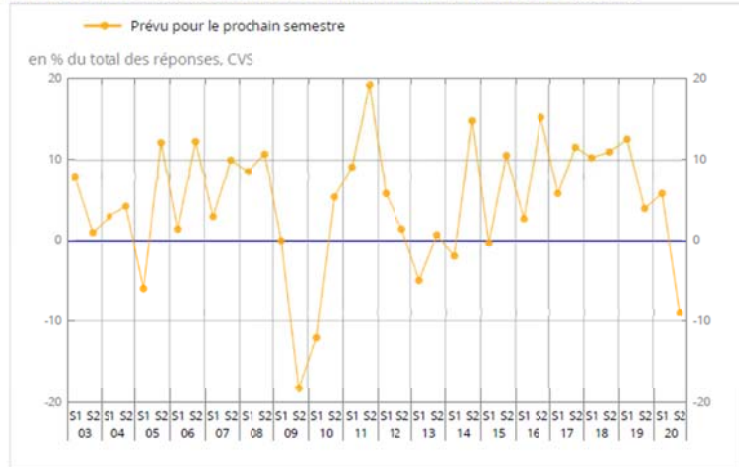
Un signal à prendre en considération pour l'avenir, dans la mesure où **l'agriculture et les IAA peuvent jouer, on le voit avec la crise sanitaire actuelle, un rôle modérateur dans l'approfondissement d'une crise économique**. D'où l'enjeu de préserver le secteur agricole et le tissu industriel de la transformation sur les territoires.

Cette approche croisant structure sectorielle et régions est d'autant plus décisive que les **prévisions d'investissements des entreprises** sont très négatives pour 2020, celles concernant les IAA étant un peu meilleures, - 3 % contre - 7 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière. Cela signifie que les entreprises vont prolonger l'usage de leurs équipements sur la totalité de l'année 2020.



¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4488586?sommaire=4473296>

Opinion des industriels sur l'évolution semestrielle des investissements (première estimation)



Note : ce graphique illustre les soldes d'opinion des industriels interrogés pour la première fois sur leur investissement prévu pour le semestre à venir (enquêtes d'avril et d'octobre).
Source : Insee, enquête sur les investissements dans l'industrie.

Les filières végétales

Céréales et oléagineux : Ces deux marchés restent sur des tendances similaires à ces dernières semaines, avec un prix du blé qui plafonne aux alentours des 200 € la tonne sur Euronext et un marché des oléagineux largement déprimé.

Cependant, le rebond du prix du pétrole observé début mai (désormais autour de 25 \$/baril) dans la perspective du déconfinement de la plupart des pays européens devrait stabiliser et redonner progressivement un peu d'allant au marché des oléagineux dans les prochaines semaines. Le cours du colza en a notamment profité et s'affiche à environ 370 €/tonne sur Euronext. A l'inverse, le prix de l'huile de palme continue sa chute libre, avec un prix qui est passé sous la barre des 2000 ringitt sur la première semaine de mai.

Blé (€/t) Mai 20





Les positions à l'exportation se resserrent, notamment sur le blé où le rythme des exportations européennes semblent stagné mais à relativiser car le cumul depuis le début de la campagne (44 semaines à l'écriture de cette note) est à un record historique de 29 millions de tonnes contre 17,6 millions de tonnes sur la campagne précédente 2018/2019.

Horticulture : En **Normandie**, l'enquête de la FNHP sur un échantillon de producteurs horticoles et de pépiniéristes estime la perte de chiffre d'affaires à plus de 1,6 million d'euros sur la période de la semaine 12 à 16, à laquelle s'ajoute la destruction des invendues estimée à près de 900 000 euros. D'après la Chambre régionale de Normandie et sur la base de ces enquêtes, la perte de chiffre d'affaires et le montant des destructions peuvent être respectivement estimés pour l'ensemble de la région à 10 millions d'euros et 15 millions d'euros.

La réouverture des jardinerie ne permettra pas de retrouver rapidement de la trésorerie, car ne pesant que pour 15 % du chiffre d'affaires des producteurs normands. L'adaptation des ventes en Drive permet d'amortir la perte de chiffre d'affaires de ces dernières semaines, avec une saturation de l'activité hebdomadaire au regard du temps et de la charge de travail nécessaire sur circuit de distribution. Une réouverture généralisée des marchés de plein vent (où 50 % des ventes s'effectuent par les producteurs normands) couplée à des aides d'urgence sont vitales pour la survie de filière, d'autant plus que le mois de mai est le plus important de la saison sur le chiffre d'affaires prévisionnel.

Un constat similaire dans la région **Grand-Est**, où la perte de chiffre d'affaires est de -70 à -80 % pour certains producteurs dont l'activité se fait pour l'essentiel au printemps. Les ventes de plants potagers ne couvrent que 15 % du chiffre d'affaires de la filière, qui compte maintenant sur la réouverture des points de vente à partir du 11 mai et une météo clémente pour combler autant que possible les pertes du printemps.

Idem en **Nouvelle-Aquitaine** où l'équivalent d'un mois de chiffre d'affaires a totalement été perdu par la filière dans la région depuis le début du confinement.

Fruits et légumes : Les productions déclarées en crise conjoncturelle au début du confinement semblent être sorties de crise malgré des volumes de production et des rendements moindres, ainsi que des surcoûts généralisés à l'échelle de l'exploitation. Les inquiétudes se situent désormais pour les récoltes saisonnières à venir (notamment en



arboriculture) et pour les mises en place des productions maraîchères dans la perspective des prochaines récoltes.

En **Nouvelle-Aquitaine**, la demande reste très active sur les asperges et les fraises, mais la contraction de la production (réduction volontaire sur les asperges avec la crise conjoncturelle et défaut de main d'œuvre et aléas climatiques pour les fraises) ne permet pas aux producteurs de bénéficier pleinement de cette dynamique.

Les statuts sur la libre-cueillette pour les récoltes saisonnières sont également très hétérogènes d'une région/département à l'autre : autorisée en **Pays de la Loire**, pas de sollicitation en **Mayenne**, en cours de négociation dans le **Grand-Est**.

Viticulture: La perte des débouchés de la restauration commerciale et de l'hôtellerie (un tiers du chiffre d'affaires de la filière), les difficultés à l'exportation avec les sanctions commerciales américaines, l'arrêt des salons événementiels et la baisse des achats de vins en GMS participent à considérer l'année 2020 comme une véritable année de sinistre pour la filière.

En **Pays de la Loire**, la fédération des vignerons indépendants estiment la perte de chiffre d'affaires pour la filière à -50 % en mars et -70% en avril par rapport à la même période en 2019.

En plus des demandes d'aides à la distillation et au stockage privé, la filière est en attente de confirmation de la part de la Commission européenne de plusieurs aménagements sur les programmes d'aides viticoles : modification et aides au stockage privé des Programmes nationaux d'aides (PNA), relèvement des taux d'investissement et de restructuration/conversion, souplesses sur les objectifs des programmes et extension de la date limite d'arrachage pour l'anticipation des replantations.

La filière en appelle également à un plan de soutien spécifique au niveau national pour soutenir la filière, notamment par des allègements fiscaux (exonération de cotisations sociales, défiscalisation sur l'épargne de précaution) et un la constitution d'un fonds de compensation des taxes américaines.

Point filière cidricole : En **Normandie**, les produits cidricoles subissent l'effet croisé de la baisse générale de la consommation d'alcool et de l'arrêt du spiritourisme et des activités hôtelières avec le confinement. La filière fait également face à une surproduction de pommes à cidre, ce qui risque de saturer d'autant plus le marché alors que les volumes déjà mis en bouteille devraient rester stockés jusqu'à la réouverture des débouchés liés à la restauration et au tourisme. Le maintien des flux d'exportation vers certains pays est largement insuffisant pour soutenir l'activité. Des constats similaires également pour **la Bretagne**.

En **Pays de la Loire**, la filière cidricole accuse une baisse des ventes de -50 % du fait de la fermeture des cafés-restaurants et de la baisse des achats en GMS (-20 % depuis le début du confinement alors que les GMS représente 60 % des volumes). La filière réclame également des aides à la distillation et des aides spécifiques comme en viticulture.

Les filières animales

L'évolution des filières animales est toujours aussi contrastée selon les filières et selon les régions. Les prix sont, comme les débouchés, sous surveillance étroite. La réouverture des établissements de RHD est fortement attendue, à quelques encablures de la période estivale. A noter certaines tensions sur le coût de l'alimentation animale, du fait d'un maintien du prix du blé relativement élevé, d'un arrêt des



exportations de pays producteurs, et des difficultés de l'industrie pétrolière puisque les drèches et les tourteaux sont des coproduits de cette industrie.

Viande bovine : La plupart des régions signale une surconsommation de viande hachée, laquelle ne permet pas de valoriser les morceaux à plus forte valeur ajoutée, ceux à griller étant en première ligne. Il s'ensuit une **baisse parfois conséquente de la viande de qualité (- 12 % dans un département comme celui de l'Aveyron)**. La demande peut toutefois rester sur une trajectoire relativement dynamique dans une région comme la Normandie, en raison de la réouverture des ventes en GMS.

Encore et toujours, est indiqué l'impact dévastateur de la fermeture des marchés et celle des établissements de RHD, qui ont porté un lourd préjudice aux éleveurs de viande bovine, sans que les GMS n'aient été en mesure de compenser.

L'impact de la crise se situe également sur le marché à l'exportation de brouards, en particulier sur l'Algérie. Ce pays est confronté à une désorganisation de son Administration maritime, compliquant la gestion des arrivées des bateaux. Plus grave, le décrochage du prix du pétrole a fortement endommagé les recettes pétrolières de l'Algérie (qui avait établi son budget 2020 sur un prix du baril à 75 \$), et compromet désormais sa capacité à honorer ses importations de viande bovine. Sur l'Espagne, le marché est atone, alors que sur l'Italie, les exportations restent relativement actives, mais sur une offre restreinte depuis le début de la crise.

Les co-produits issus de la production de bovins sont également touchés par la crise. Les cuirs sont en première ligne, dans la mesure où la chute du PIB italien, la fermeture des usines, ont tari un débouché à l'exportation pour ce type de produit, dont l'Italie constitue un débouché privilégié.

En veau de boucherie, la situation économique est assez difficile. Les incertitudes sur la consommation demeurent, en raison de la défaillance du report de la demande en RHD sur le débouché en GMS. Par ailleurs, dans une région comme l'Occitanie, on note une incertitude sur le débouché espagnol, car l'Espagne, qui va être frappée d'une forte récession, voit sa consommation de veau de boucherie diminuer. Ce débouché à l'exportation vers l'UE ou vers les Pays Tiers est important, puisque, par exemple, la moitié des élevages dans une région comme l'Occitanie exporte 250 000 brouards vers l'Italie, l'Espagne et l'Algérie.

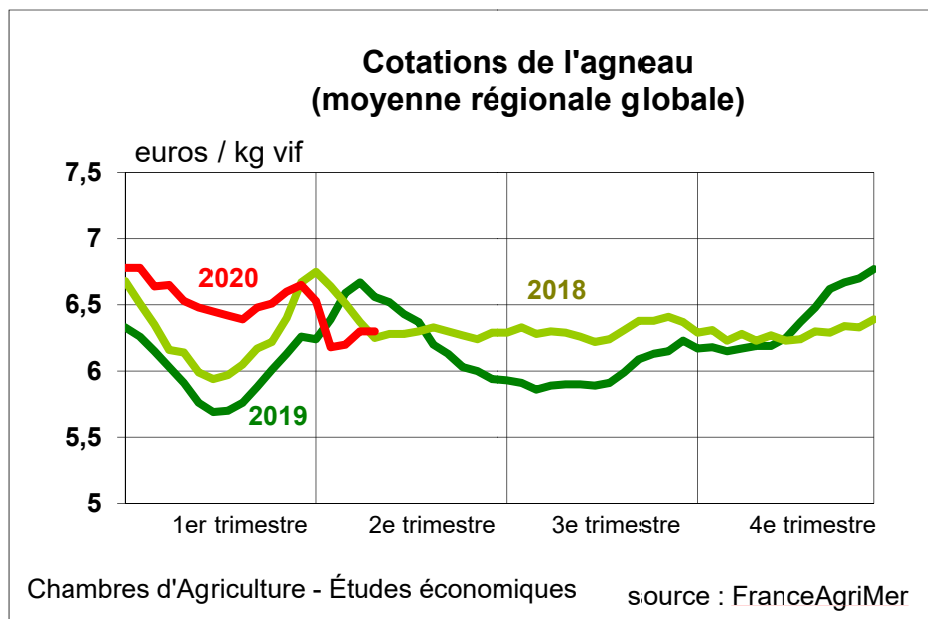
Il en découle que les abattages de bovins sont en baisse de 5,5% sur la semaine 18 écoulée, comparativement à la même semaine de 2019 et de - 4,4% sur la totalité de la période de confinement et sur le territoire national (- 3,3% pour les jeunes bovins, - 6,6% pour les vaches viande, et - 8,6% pour les vaches laitières). Quant aux prix, ils sont globalement assez stables.

Viandes ovine et caprine : La demande semble rebondir, en particulier dans une région comme la **Nouvelle Aquitaine**, du fait de la période du Ramadan. L'écoulement des productions françaises reste toutefois perturbé par les stocks d'agneaux importés de pays étrangers antérieurement par les GMS. La filière s'inquiète par conséquent, notamment en Nouvelle Aquitaine, d'un afflux de produits issus des stocks dans les prochaines semaines.

Si le prix de l'agneau s'est légèrement redressé, après une période Pascale particulièrement difficile, son évolution dépendra étroitement de



l'équilibre offre-demande dans les prochaines semaines. Tant que la RHD n'ouvrira pas, le regain de demande demeurera insuffisant.



Produits laitiers (vaches) : La situation économique de la filière laitière n'a guère évolué depuis la semaine dernière. Deux dimensions sont à retenir dans le cas des produits laitiers. La première a trait aux prix, la seconde au cas des fromages.

Les prix des produits industriels sont en baisse, et la demande de fromages sous signe de qualité s'est effondrée depuis le début du confinement. Le chiffre d'affaires de la filière fromages AOP a en effet diminué de 60% depuis le mois de mars. Les consommateurs se sont en priorité portés sur des produits en libre-service en GMS comme le fromage râpé, ainsi que sur le beurre et la crème. Les ventes ont également progressé par le biais du e-commerce (dans une région comme celle du Grand-Est, elles ont augmenté de +113 % depuis le début du confinement).

L'inquiétude concerne aussi les **exportations françaises de produits laitiers**. Rappel : les produits laitiers constituent le troisième poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire de la France. Sur les deux derniers mois, les exportations de beurre ont chuté de 20% sur l'UE (essentiellement sur l'Italie et le Royaume-Uni, - 55% et - 25%), alors qu'elles ont augmenté sur les Pays Tiers de + 12% (forte hausse sur l'Arabie Saoudite). En poudre de lait écrémé, la baisse est prononcée sur les Pays Tiers avec - 18% (l'Algérie voit ses importations de poudre diminuer de - 85%), mais elles augmentent de + 10% sur l'UE. Enfin, les **exportations de fromages sont les plus malmenées**, puisqu'elles n'ont pas évolué sur l'UE (0 %) et qu'elles se sont contractées de - 15% sur les Pays Tiers.

Produits laitiers (chèvre) : La demande de produits laitiers de chèvre s'est légèrement redressée cette semaine, mais insuffisamment pour laisser entrevoir un rebond significatif de cette filière. Cette demande s'est évidemment portée sur les produits vendus en GMS, et la poursuite de la fermeture de la RHD continue de peser sur les débouchés. De plus, la demande des ménages reste adressée à des produits en libre-service plutôt qu'à la découpe, comme c'est le cas en région Nouvelle Aquitaine.

Du côté des mesures adoptées par l'Union européenne, retenons que le lait caillé congelé de chèvre est éligible à l'aide au stockage privé.

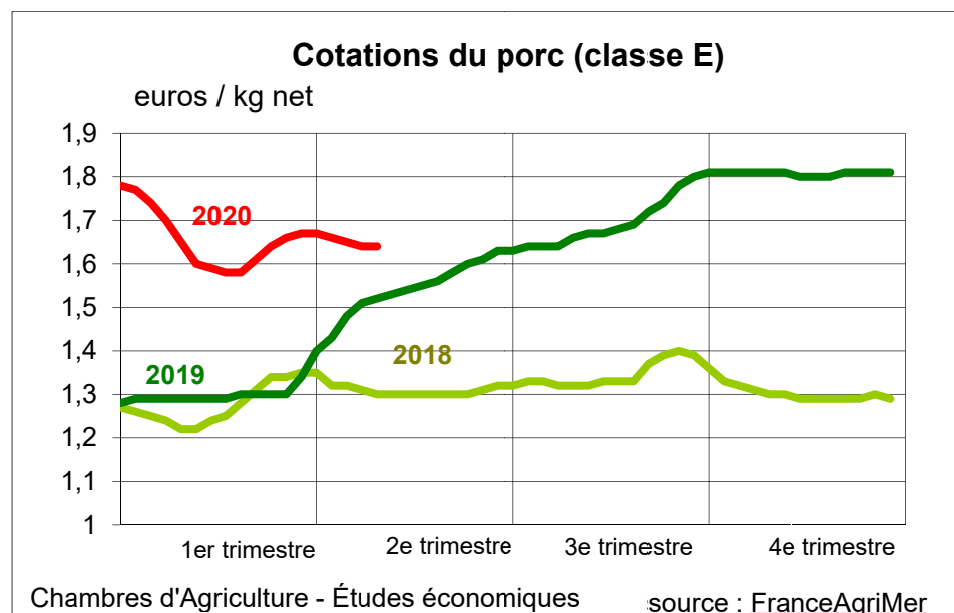


Viande de volaille : Peu de changement dans la filière volaille cette semaine. Les régions concernées indiquent que le gros point noir et d'inquiétude reste l'impact de la fermeture des établissements de RHD, qui continue de fragiliser les élevages, au point que certains d'entre eux sont menacés de défaillances économiques graves. C'est pourquoi il est envisagé de solliciter les pouvoirs publics pour instaurer un plan de sauvetage des élevages en difficultés (cas de la Nouvelle Aquitaine).

Dans d'autres régions, comme celle de l'**Occitanie**, la filière est également fragilisée, alors qu'elle sortait tout juste de deux années de crise sanitaire, en particulier en palmipèdes gras (canards essentiellement), dont les ventes ont baissé tant en circuits longs que courts (pour ces derniers, la baisse est comprise entre - 60 et 80%). Dans cette région, ce sont près de 60% des ventes qui sont destinés à la RHD.

Viande porcine : Le secteur porcin reste fortement touché par l'absence de débouchés sur les RHD, et s'inquiète de la date de réouverture des restaurants, brasserie etc... La demande des ménages n'évolue guère, ce qui explique le tassement du prix du porc. Ensuite, les charcutiers-salaisoniers limitent leur demande, n'étant pas assurés de la vigueur de la demande des ménages sur les produits de la charcuterie, cela afin d'éviter de constituer des stocks dans les semaines qui viennent.

De plus, le débouché chinois à l'exportation apparaît particulièrement compliqué, du fait d'une intense concurrence livrée par les principaux pays producteurs. Etant exposés à une contraction de la demande intérieure du fait de la crise sanitaire, beaucoup tentent de capter des parts de marché sur la Chine, l'un des principaux importateurs mondiaux de viande de porc, qui, depuis plusieurs semaines, importe à nouveau.



Filières de proximité : circuits courts et agritourisme

En Normandie, l'enquête lancée par la Chambre régionale à destination des agriculteurs en circuits courts accuse peu de réponses, ce qui traduit une forte adaptation de ces agriculteurs pour trouver des solutions de substitutions.

Les pertes de chiffre d'affaires les plus importantes concernent surtout l'agritourisme, où les pertes sur l'échantillon de sondés atteignent 13 700 € en moyenne.



En remarque, Gîtes de France a accusé une perte de 66 % de son volume d'affaires sur les 3 premières semaines de confinement.

Filière équine

L'autorisation pour les propriétaires de venir s'occuper de leurs animaux permet de soulager le personnel des centres équestres. En **Normandie**, un dispositif pour mettre en relation détenteurs de fourrages et exploitants équins a été mis en place (idem dans **le Grand-Est**). D'autre part, l'enquête menée par le Conseil des chevaux auprès des professionnels du secteur dans la région montre que du fait des impacts économiques de la crise (arrêt des rassemblements événementiels, des courses et des cours d'équitation, surcharge du coût alimentaire), des ventes et des cessations d'activité de centres équestres sont attendues dans les six prochains mois, ainsi qu'une profonde perturbation de l'économie de certains secteurs de la filière (problème de valorisation des animaux avec la perturbation de la saison de reproduction et pas de ventes ces derniers mois des chevaux de courses).

Contacts : Quentin Mathieu et Thierry Pouch
Service études, références et prospective

